

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Département de Saône-et-Loire - DAJ - Pôle Contrats - Concurrence

Correspondant : M. Le Président, Espace Duhesme 18 rue de Flacé CS 70126, 71026 Mâcon cedex 9, adresse internet : <https://www.marches.ternum-bfc.fr/>

Objet du marché : Aménagement d'un chemin d'accès au site des Grottes d'AZE

Type de marché de travaux :

Lieu d'exécution : Grottes d'Azé, 71260 Azé

Caractéristiques principales :

- Des variantes seront-elles prises en compte : Non
- Aménagement d'un chemin d'accès au site des Grottes d'AZE. Les prestations principales sont des travaux de terrassement et travaux d'aménagement paysager d'espaces verts.

A titre indicatif, les prestations seront exécutées à partir du 12 septembre 2022

Les prestations seront exécutées dans le délai global de 15 semaines (dont 2 semaines de préparation) à compter de la date fixée dans l'ordre de service de démarrage.

Prestations divisées en lots : Non

Durée du marché ou délai d'exécution : 4 mois à compter de la notification du marché

Date prévisionnelle de commencement des travaux (Marché de travaux) : 12 septembre 2022

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Le règlement des dépenses se fera par mandat administratif suivi d'un virement.

Avance allouée de 15%.

Retenue de garantie au taux de 5,00 % dans les conditions prévues aux articles R.2191-33 à 35 du Code de la Commande publique, qui peut être remplacée, au gré du titulaire, par une garantie à première demande ou par une caution personnelle et solidaire.

Financement sur le budget départemental.

Les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés

Unité monétaire utilisée, l'euro

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Autres renseignements demandés :

- Critères de sélection des candidatures :

Capacités professionnelles

Capacités techniques

Capacités financières

Commentaire sur les justifications : Justificatifs candidature

- Lettre de candidature dûment signée et déclaration du candidat (DC1 et DC2 joints),

Les entreprises créées après le 31 décembre de l'année précédente devront produire un récépissé de dépôt auprès du centre de formalités des entreprises.

- Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet,

- Le pouvoir des personnes habilitées à engager le candidat en cas de délégation,

- Les moyens techniques et humains du candidat,
- Documents permettant de justifier de la taille de l'entreprise (EFF2 - 6 à 20 personnes),
- Des références datant de moins de 3 ans et/ou qualifications de l'entreprise pour des prestations similaires.

La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de sa compétence à réaliser les prestations.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Type de procédure : Procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 04 août 2022 à 12 h 00

Délai minimum de validité des offres : 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : DPMG.22.080.CB

Renseignements complémentaires : Le dossier de consultation des entreprises est librement téléchargeable sur la plateforme d'administration électronique Territoires Numériques Bourgogne-Franche-Comté : <https://www.marches.ternum-bfc.fr/>.

Attention ! Il est fortement déconseillé de télécharger le dossier de consultation de façon anonyme car le candidat n'aura alors pas communication des éventuelles modifications de la consultation.

Les candidats sont invités à poser leurs éventuelles questions directement via cette plate-forme ou aux coordonnées figurant dans le présent avis.

Remise des offres sous forme électronique sur la plate-forme d'administration électronique Territoires Numériques Bourgogne-Franche-Comté (<https://www.marches.ternum-bfc.fr/>).

Les candidats ont la possibilité de visiter le site avant de remettre leur offre, afin d'apprécier en toute connaissance de cause l'ensemble des contraintes.

Le site est libre d'accès par le portillon et le chemin est dans un pré visible depuis la route et chacun peut visiter librement, sans délivrance d'attestation de visite.

Les prestations seront exécutées dans le délai global de 15 semaines (dont 2 semaines de préparation) à compter de la date fixée dans l'ordre de service de démarrage.

INSTANCE CHARGÉE DES PROCÉDURES DE RECOURS

Tribunal Administratif de DIJON, 22 rue d'Assas, B.P. 61616, 21016 Dijon

URL : <http://dijon.tribunal-administratif.fr> - Fax 03 80 73 39 89

INTRODUCTION DES RECOURS

Référé précontractuel depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature devant le juge des référés précontractuels du TA (article L. 551-1 du CJA).

Recours de tout tiers au contrat en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses exercé dans un délai de deux mois à compter de l'avis d'attribution. A compter de la conclusion du contrat, et dès lors qu'ils disposent de ce recours, les tiers ne sont plus recevables à exercer le recours en annulation (Conseil d'Etat Ass., 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne).

Référé contractuel devant le TA dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution du contrat (articles L. 551-13 et suivants et R. 551-7 du CJA).

Date d'envoi du présent avis à la publication : 07 juillet 2022

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : Territoires Numériques Bourgogne Franche-Comté, adresse internet : <https://marches.ternum-bfc.fr>

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Territoires Numériques Bourgogne Franche-Comté, adresse internet : <https://marches.ternum-bfc.fr>

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés : Territoires Numériques Bourgogne Franche-Comté, adresse internet : <https://marches.ternum-bfc.fr>

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : Territoires Numériques Bourgogne Franche-Comté, adresse internet : <https://marches.ternum-bfc.fr>